

DIRECTION DU PATRIMOINE LOCATIF SERVICE MAINTENANCE

MARCHE DE TRAVAUX A LOTS SEPARES RAVALEMENT DES FACADES VARANGUES ET PARTIES COMMUNES DU PARC LOCATIF DE LA SEDRE EN 2018

LOT 1 – GRANITES LOT 2 – TOUCOULEUR LOT 3 - MONTPLAISIR

ASSISTANCE POUR LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX (ACT)

indice 2

DARON & ASSOCIES ARCHITECTURE

11 RUE MOULIN A VENT - 97400 SAINT DENIS - 0262 43 33 32 / 0692 61 89 55 xavier_daron@orange.fr



TABLE DES MATIÈRES

1. DONNÉES CONCERNANT L'OPERATION	
1.1 Désignation de l'opération	3
1.2 Désignation des acteurs	3
2. RAPPELS	4
2.1 Sélection des candidatures : procédure	4
2.2 Pièces constitutives du dossier de candidature	4
2.3 Critères d'examen des candidatures	
3. EXAMEN DES PLIS TRANSMIS PAR LA MAITRISE D'OUVRAGE	5
3.1 Nombre d'offres remise pour analyse par la maîtrise d'ouvrage	
3.2 Examen des candidatures des candidats	6
3.2.1 Examen des candidatures : objet	
3.2.2 Délais de réception	6
3.2.3 Satisfaction aux conditions de participation	
3.3 Examen des offres des candidats	
3.3.1 Offres anormalement basses / mode de calcul retenu	
3.3.2 Recherche des offres anormalement basses	
3.3.2.1 Détection des offres anormalement hautes	
3.3.2.2 Détection des offres anormalement basses	
3.3.3 Jugement : critère "prix des prestations"	
3.3.4 Jugement : critère "valeur technique des offres"	11
3.3.5 Note finale	
4. PROPOSITION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE	15
5 ANINIEYES	1.5

1. DONNÉES CONCERNANT L'OPERATION

1.1 Désignation de l'opération

Nom de l'opération MARCHE DE TRAVAUX A LOTS SEPARES

RAVALEMENT DES FACADES VARANGUES & PARTIES COMMUNES

DU PARC LOCATIF DE LA SEDRE EN 2018

Commune SAINT DENIS / SAINTE CLOTILDE

Allotissement LOT 1: 82 LLS GRANITES

LOT 2: 75 ILS TOUCOULEUR LOT 3: 80 ILS MONTPLAISIR

1.2 Désignation des acteurs

Maître d'ouvrage SEDRE

DIRECTION DU PATRIMOINE LOCATIF

SERVICE MAINTENANCE

53 rue de Paris - 97 464 SAINT DENIS CEDEX

tel 0262 94 76 34

Maître d'œuvre DARON & ASSOCIES ARCHITECTURE

11 rue Moulin à Vent - 97 400 SAINT DENIS

tel 0262 43 33 32

Contrôle technique [SANS OBJET]

Sécurité & protection de la santé des travailleurs

[En cours d'attribution]

2. RAPPELS

2.1 Sélection des candidatures : procédure

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 pris en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015

2.2 Pièces constitutives du dossier de candidature

Sur la base des éléments communiqués par la SEDRE (règlement de consultation / article 5), les pièces constitutives du dossier de candidature sont les suivantes :

- Pièces de candidature :
 - DC1 complété des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise,
 - DC2
- Pièces de l'offre :
 - AE,
 - CCAP,
 - CCTP.
 - CDPGF,
 - mémoire justificatif,
 - note concernant les déchets de chantier,
 - fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposées.

2.3 Critères d'examen des candidatures

Sur la base des éléments communiqués par la SEDRE aux candidats (règlement de consultation), les critères d'examen des dossiers de candidature sont les suivants :

- Montant de l'offre, pondérée à 60% ("note prix")
 - note de l'offre = (montant de l'offre moins-disante / montant de l'offre à noter) x note maximale possible, ici 60
- Valeur technique de l'offre ("note valeur technique"), pondérée à 40%, comme suit :
 - moyens matériels et humains affectés au chantier (20% de la note),
 - méthodologie proposée (20% de la note).

Une note finale sur 100 sera attribuée à chaque candidat selon la formule suivante :

note finale = "note prix" + "note valeur technique"

3. EXAMEN DES PLIS TRANSMIS PAR LA MAITRISE D'OUVRAGE

3.1 Nombre d'offres remise pour analyse par la maîtrise d'ouvrage

8 plis ont été reçus par la maîtrise d'ouvrage, émanant des entreprises suivantes :

- LOT 1 : 8 offres
 - entreprise BATICO
 - entreprise RPE
 - entreprise SPCA
 - entreprise ANAMOUTOU
 - entreprise PEINTURE SOLEIL
 - entreprise EGPE ALAMELE
 - entreprise COULEUR DE LA REUNION
 - entreprise SPEB

LOT 2 : 7 offres

- entreprise BATICO
- entreprise RPE
- entreprise SPCA
- entreprise ANAMOUTOU
- entreprise PEINTURE SOLEIL
- entreprise EGPE ALAMELE
- entreprise COULEUR DE LA REUNION

LOT 3 : 8 offres

- entreprise BATICO
- entreprise RPE
- entreprise SPCA
- entreprise ANAMOUTOU
- entreprise PEINTURE SOLEIL
- entreprise EGPE ALAMELE
- entreprise COULEUR DE LA REUNION
- entreprise SPEB

3.2 Examen des candidatures des candidats

• Cf tableau récapitulatif en annexe 1

3.2.1 Examen des candidatures : objet

Vérification que les candidatures sont :

- reçues dans les délais prescrits
- que les candidats satisfont aux conditions de participation
- et que les candidats ne font pas l'objet d'une interdiction de soumissionner

3.2.2 Délais de réception

Selon indications transmises par le maître d'ouvrage, l'ensemble des offres des entreprises mentionnées ci-dessus sont arrivées dans les délais prescrits

3.2.3 Satisfaction aux conditions de participation

Candidatures jugées irrecevables¹

- offres irrégulières :
 - o dossiers de candidature incomplets :

néant

- offres inacceptables :
 - offres excédant le budget alloué :

néant

- offres inappropriées :
 - offres ne correspondant pas aux besoins et exigences de l'acheteur :

néant

• candidats ne disposant manifestement pas des capacités suffisantes pour exécuter le marché public :

néant

1 Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics - Article 59

Alias: https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/3/25/2016-360/jo/article_59)

3.3 Examen des offres des candidats

3.3.1 Offres anormalement basses / mode de calcul retenu

La maîtrise d'œuvre a procédé au calcul décrit dans la charte signée sous l'égide du Haut Conseil de la Commande Publique en mars 2012 afin de détecter les offres anormalement basses².

La méthode :

- « Le pouvoir adjudicateur détecte les offres suspectées d'être anormalement basses notamment à partir des éléments suivants :
- « l'offre présentée révèle un écart manifestement important avec l'estimation du marché
- « l'offre présentée révèle un écart manifestement important avec la moyenne des offres reçues
- « L'offre présentée fait apparaître un écart manifestement important entre les prix unitaires présentés et l'estimation des prix unitaires par le pouvoir adjudicateur.

[...]

- « *On déterminera successivement :
- « La moyenne de toutes les offres jugées acceptables (article 53 III du code des marchés publics), [appelée « moyenne 1 »]
- « Les offres se situant 20 % au-dessus de cette moyenne sont exclues du calcul suivant,
- « Une nouvelle moyenne est calculée, [appelée « moyenne 2 »]
- « Sont détectées comme potentiellement anormalement basses, les offres dont le prix est au dessous de 15 % de cette nouvelle moyenne »

 $^{2\} http://administration.reunion.gouv.fr/IMG/pdf/Charte_OAB_version_definitve_mars_2012_cle81434c.pdf/Charte_OAB_version_definitve_mars_2012_cle81446c.pdf/Charte_OAB_version_definitve_mars_2012_cle81446c.pdf/Charte_OAB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_OAB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_OAB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_OAB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_0AB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_0AB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_0AB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_0AB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_0AB_version_definitve_mars_2012_cle8146c.pdf/Charte_0AB_version_definitve_mars_2012_cle8$

3.3.2 Recherche des offres anormalement basses

3.3.2.1 Détection des offres anormalement hautes

Lot 1 : GRANITES

moyenne1 (ensemble des offres): 233 428,59 € TTC
 moyenne 1 + 20%: 280 114,30 € TTC

Entreprise	Offre TTC	Observation
BATICO	250 416,20 €	
RPE	237 040,64 €	
SPCA	258 242,60 €	
ANAMOUTOU	247 614,56 €	Aucune offre n'est supérieure à la
PEINTURE SOLEIL	202 415,79 €	moyenne 1 + 20% des offres : donc la moyenne 2 est identique à la moyenne 1
EGPE ALAMELE	235 490,75 €	
COULEUR DE LA REUNION	250 401,82 €	
SPEB	185 806,33 €	

Lot 2: TOUCOULEUR

moyenne 1 (ensemble des offres): 225 414,30 € TTC
 moyenne 1 + 20%: 270 497,16 € TTC

Entreprise	Offre HT	Observation
BATICO	249 506,08 €	
RPE	230 804,03 €	
SPCA	216 671,30 €	
ANAMOUTOU	221 930,89 €	Aucune offre n'est supérieure à la moyenne 1+20% des offres : donc la moyenne 2
PEINTURE SOLEIL	256 527,37 €	est identique à la moyenne 1
EGPE ALAMELE	198 904,26 €	
COULEUR DE LA REUNION	203 556,15 €	

Lot 3: MONTPLAISIR

moyenne 1 (ensemble des offres): 202 215,36 € TTC
 moyenne 1 + 20%: 242 658,43 € TTC

Entreprise	Offre TTC	Observation
BATICO	235 387,30 €	
RPE	225 640,07 €	
SPCA	210 200,08 €	
ANAMOUTOU	191 238,70 €	Aucune offre n'est supérieure à la
PEINTURE SOLEIL	166 658,68 €	moyenne 1 + 20% des offres : donc la moyenne 2 est identique à la moyenne 1
EGPE ALAMELE	206 109,69 €	
COULEUR DE LA REUNION	208 572,39 €	
SPEB	173 915,94 €	

3.3.2.2 Détection des offres anormalement basses

Lot 1: GRANITES

• moyenne 2 : 233 428,59 € TTC = moyenne 1

moyenne 2 -15% : 198 414,30 € TTC

Entreprise	Offre TTC	Observation
BATICO	250 416,20 €	Offre acceptable
RPE	237 040,64 €	Offre acceptable
SPCA	258 242,60 €	Offre acceptable
ANAMOUTOU	247 614,56 €	Offre acceptable
PEINTURE SOLEIL	202 415,79 €	Offre acceptable
EGPE ALAMELE	235 490,75 €	Offre acceptable
COULEUR DE LA REUNION	250 401,82 €	Offre acceptable
SPEB	185 806,33 €	Offre anormalement basse

Lot 2: TOUCOULEUR

• moyenne 2 : 225 414,30 € TTC = moyenne 1

moyenne 2-15%:
 191 602,15 € TTC

moyenile 2 1070:	171 002,10 € 110	T
Entreprise	Offre TTC	Observation
BATICO	249 506,08 €	Offre acceptable
RPE	230 804,03 €	Offre acceptable
SPCA	216 671,30 €	Offre acceptable
ANAMOUTOU	221 930,89 €	Offre acceptable
PEINTURE SOLEIL	256 527,37 €	Offre acceptable
EGPE ALAMELE	198 904,26 €	Offre acceptable
COULEUR DE LA REUNION	203 556,15 €	Offre acceptable

Lot 3: MONTPLAISIR

• moyenne 2 : 202 215,36 € TTC = moyenne 1

• moyenne 2 -15% : 171 883,05 € TTC

Entreprise	Offre TTC	Observation
BATICO	235 387,30 €	Offre acceptable
RPE	225 640,07 €	Offre acceptable
SPCA	210 200,08 €	Offre acceptable
ANAMOUTOU	191 238,70 €	Offre acceptable
PEINTURE SOLEIL	166 658,68 €	Offre anormalement basse
EGPE ALAMELE	206 109,69 €	Offre acceptable
COULEUR DE LA REUNION	208 572,39 €	Offre acceptable
SPEB	173 915,94 €	Offre acceptable

3.3.3 Jugement : critère "prix des prestations"

Offre pour le lot 1 : GRANITES

Entreprise	Note "prix" sur 60	Classement valeur prix
BATICO	48	5
RPE	51	3
SPCA	47	6
ANAMOUTOU	49	4
PEINTURE SOLEIL	<mark>60</mark>	1
EGPE ALAMELE	52	2
COULEUR DE LA REUNION	49	4
SPEB	Anormalement basse	Non classé

Offre pour le lot $2: \mathsf{TOUCOULEUR}$

Entreprise	Note "prix" sur 60	Classement valeur prix
BATICO	48	6
RPE	52	5
SPCA	55	3
ANAMOUTOU	54	4
PEINTURE SOLEIL	47	7
EGPE ALAMELE	<mark>60</mark>	1
COULEUR DE LA REUNION	59	2

Offre pour le lot 3 : MONTPLAISIR

Entreprise	Note "prix" sur 60	Classement valeur prix
BATICO	44	6
RPE	46	5
SPCA	50	4
ANAMOUTOU	55	2
PEINTURE SOLEIL	Anormalement basse	Non classé
EGPE ALAMELE	51	3
COULEUR DE LA REUNION	50	4
SPEB	60	1

ENTREPRISES	VALEUR T	TECHNIQUE (40)	
	MOYENS HUMAINS & MATERIELS (20)	METHODOLOGIE D'EXECUTION (20)	E (40)
SARL BATICO	moyens humains: 2 encadrants 1 secrétaire 8 ouvriers Moyens matériels: Complets (avec nacelle) Préconisent les produits "LA SEIGNEURIE" (aquavigor, monovelours, pantiprim, pancrytex, TP répar, sika monotop) Manque info formation concernant site amiantés	Bonne méthodologie d'intervention Concis & complet	35
EI RPE	moyens humains: 1 encadrant (formation concernant site amiantés - sous section 4) 1 secrétaire 5 ouvriers Moyens matériels: Complets (sans nacelle) 20 Préconisent les produits "MAUVILLAC" (nettoyant façade, retiplast E & 3000, innovacryl 2.1, acrystyl façade, covafer'o, killox, hyperdesmo ady & F, botament) Manque info sur mortier de reprise des ruptures d'enrobage	Aucune information sur impact du site occupé sur organisation des travaux Bonne gestion des déchets	35
SAS SPCA	moyens humains: 2 encadrants 8 ouvriers Moyens matériels: Complets (avec nacelle) Préconisent les produits "MAUVILLAC" (nettoyant façade, retiplast E & 3000, innovacryl 2.1, acrystyl façade, covafer'o, killox, hyperdesmo ady & F, botament) + FT BAL decayeux Manque info sur mortier de reprise des ruptures d'enrobage	Flou concernant information des occupants & gestion des RDVs en site occupé Bonne gestion des déchets	35

ENTREPRISES	VALEUR TECHNIQUE (40)		
	MOYENS HUMAINS & MATERIELS (20)	METHODOLOGIE D'EXECUTION (20)	Σ(40)
EI ANAMOUTOU	moyens humains: 1 encadrant 1 secrétaire 6 ouvriers (formation concernant site amiantés - sous section 4) Moyens matériels: Complets (avec nacelle) 20 Préconisent les produits "MAUVILLAC" (nettoyant façade, retiplast E & 3000, innovacryl 2.1, acrystyl façade, covafer'o, killox, hyperdesmo ady & F, botament) Reprises ragréages au lankorep fin 730 (ne convient pas aux reprises d'enrobage: execution de cette	dos PDVs en site accupá	35
PEINTURE SOLEIL	prestation non precisee) moyens humains: 2 encadrants 1 secrétaire 12 ouvriers (3 avec formation concernant site amiantés - sous section 4) Moyens matériels: Complets (avec nacelle) Préconisent les produits "MAUVILLAC" (nettoyant façade, retiplast E & 3000, innovacryl 2.1, acrystyl façade, covafer'o, killox, hyperdesmo ady & F, botament) Reprises ragréages au lankorep fin 730 (ne convient pas aux reprises d'enrobage : execution de cette prestation non precisee) CERTIFICATION QUALIBAT	Méthodologie d'intervention beaucoup trop succincte. Insuffisant. Durée des travaux sous estimée Pas de précision concernant information des occupants / gestion des RDVs en	25
EGPE ALAMELE	moyens humains: 1 encadrant 4 ouvriers Moyens matériels: Complets (sans nacelle) Préconisent les produits "MAUVILLAC" (nettoyant façade, retiplast E & 3000, innovacryl 2.1, acrystyl façade, covafer'o, killox, hyperdesmo ady & F, botament) Reprises ragréages au lankorep fin 730 (ne convient pas aux reprises d'enrobage: execution de cette prestation precisee dans methodologie d'intrevention)	concernant information des occupants & gestion des RDVs en site occupé Bonne gestion des déchets	28

ENTREPRISES	VALEUR TECHNIQUE (40)				
EINIKERKISES	MOYENS HUMAINS & MATERIELS (20)	METHODOLOGIE D'EXECUTION (20) Σ ((40)		
COULEUR DE LA REUNION	moyens humains: 2 encadrants 1 secrétaire 6 ouvriers (avec formation concernant site amiantés - sous section 4) Pas d'expérience en logements sociaux Moyens matériels: Complets (sans nacelle) Préconisent les produits "MAUVILLAC" (nettoyant façade, retiplast E & 3000, innovacryl 2.1, acrystyl façade, covafer'o, killox, hyperdesmo ady & F, botament) Manque info sur mortier de reprise des	Méthodologie moyenne Pas de précision concernant information des occupants / gestion des RDVs en site occupé Bonne gestion des déchets	23		
SARL SPEB	ruptures d'enrobage moyens humains: 1 encadrant 1 secrétaire 1 métreur 5 ouvriers (avec formation concernant site amiantés - sous section 4) Moyens matériels: Complets (avec nacelle) Préconisent les produits "LA SEIGNEURIE" (aquavigor, monovelours, pantiprim, pancrytex, TP répar, sika monotop) CERTIFICATION QUALIBAT Travaille notamment pour SIDR & SHLMR sur des opérations équivalentes	Méthodologie d'intervention qui aborde brièverment la question de la gestion des RDVs avec les occupants & l'information des locataires. Insuffisant. Trop général. 8 Durée des travaux non trouvée / non communiquée. Gestion des déchets abordée (document type) N'a pas signé les CCTP, CCAP etc	28		

Il est difficile de départager de nombreuses entreprises tant les dossiers sont équivalents :

- des références souvent similaires
- des chiffres d'affaires et des effectifs assez semblables...

3.3.5 Note finale

Offre pour le lot 1 : GRANITES

Entreprise	Note globale sur 100	Classement
BATICO	48+35=83	4
RPE	<u>51+35=86</u>	<u>1</u>
SPCA	47+35=82	5
ANAMOUTOU	49+35=84	3
PEINTURE SOLEIL	60+25=85	2
EGPE ALAMELE	52+28=80	7
COULEUR DE LA REUNION	49+23=82	6
SPEB	Anormalement bas	Non classé

Offre pour le lot 2 : TOUCOULEUR

Entreprise	Note globale sur 100	Classement
BATICO	48+35=83	5
RPE	52+35=87	4
SPCA	55+35=90	1
ANAMOUTOU	54+35=89	2
PEINTURE SOLEIL	47+25=72	7
EGPE ALAMELE	60+28=88	3
COULEUR DE LA REUNION	59+23=82	6

Offre pour le lot 3 : MONTPLAISIR

Entreprise	Note globale sur 100	Classement
BATICO	44+35=79	5
RPE	46+35=81	4
SPCA	50+35=85	3 (ex æquo)
ANAMOUTOU	55+35=90	1
PEINTURE SOLEIL	Anormalement bas	Non classé
EGPE ALAMELE	51+28=79	6
COULEUR DE LA REUNION	50+35=85	3 (ex æquo)
SPEB	60+28=88	2

4. PROPOSITION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

LOT 1 : entreprise El RPE : 237 040,64 € TTC y compris prestations complémentaires

LOT 2 : entreprise SPCA : 216 671,30 € TTC y compris prestations complémentaires

LOT 3 : entreprise El ANAMOUTOU : 191 238,70 € TTC y compris prestations complémentaires

Soit un total de : 644 950,64 € TTC y compris prestations complémentaires

Le budget PSP³ de la SEDRE est de 730 000 € TTC. Le montant des offres retenues rentre donc dans l'enveloppe budgétaire du maître d'ouvrage.

5. ANNEXES

Annexe 1 : analyse des candidatures Annexe 2 : analyse des prix unitaires

> Fait à Saint Denis le 13/02/2018 M. Xavier DARON

^{3 -} Plan Stratégique Patrimoine

ANNEXES